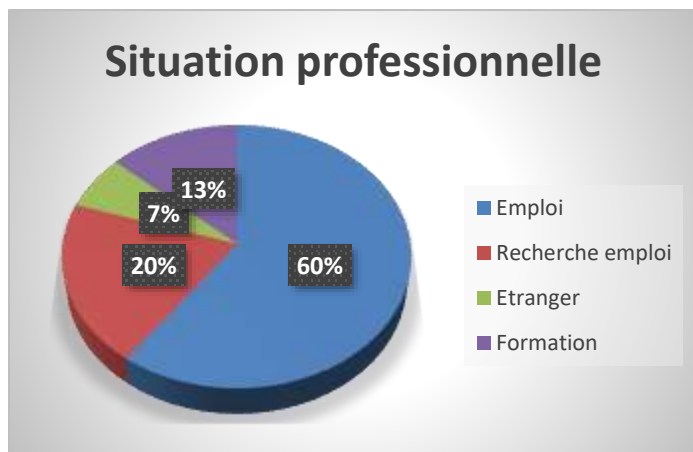


**Bilan insertion professionnelle 1 an après la formation
Licence professionnelle « Maitrise des pollutions et nuisances »
Promotion 2015-2016 – 15 diplômés**

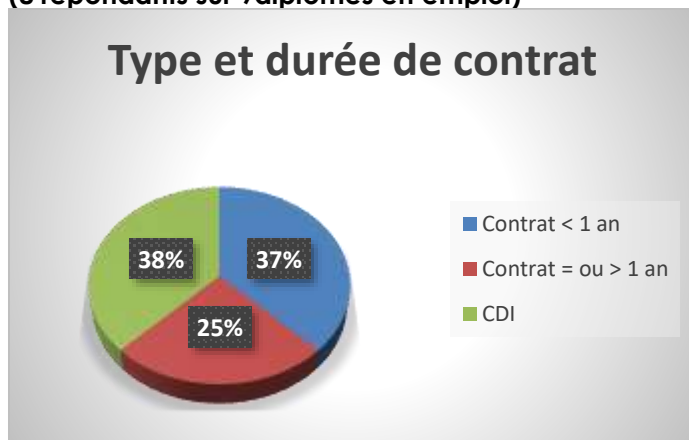
Taux de réponse : 100 % - Réponses collectées entre le 2 octobre et le 8 novembre 2017.



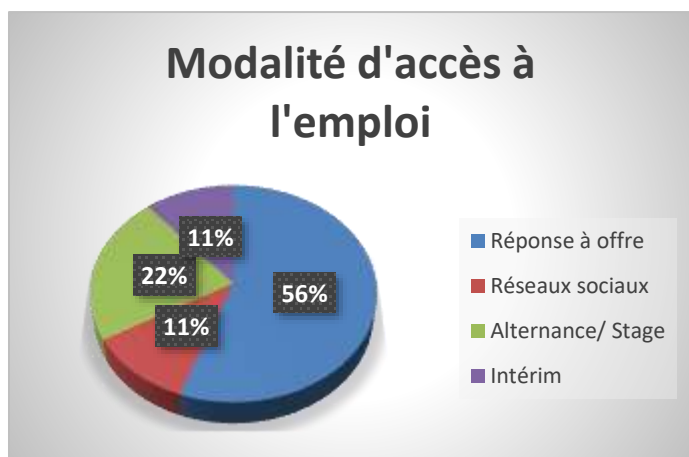
Situation	
Total diplômés	15
Total répondants	15
En emploi (dont 1 en CAPP et 1 en CPRO)	9
En recherche	3
Etranger	1
Formation	2

Parmi les personnes en emploi

(8 répondants sur 9 diplômés en emploi)

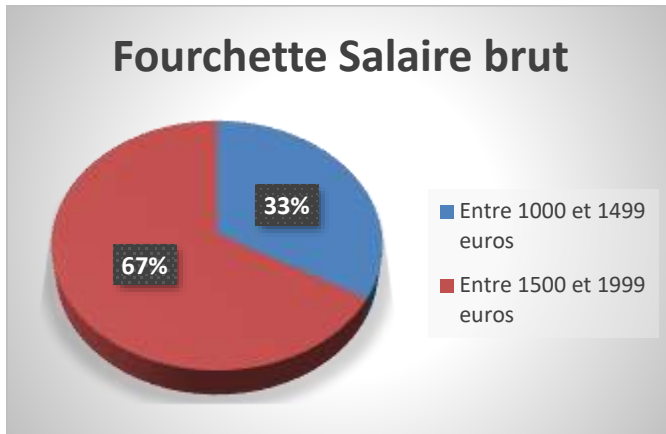


Type et durée de contrats	
CDI	3
CDD > ou = 1 an	2
CDD < 1 an	3



Modalité d'accès emploi	
Réponse offre	5
Réseaux sociaux	1
Alternance/ stage	2
Intérim	1

(6 répondants sur 9 diplômés en emploi)



Fourchette salaire mensuel brut	
Entre 1000 et 1499 euros	2
Entre 1500 et 1999 euros	4

La promotion de licence 'Maitrise des pollutions et nuisances' 2016 est constituée de 15 diplômés. **60%** des diplômés **occupent un emploi** à la sortie de formation dont deux dans le cadre d'un contrat d'apprentissage sur 2 ans et un de contrat de professionnalisation d'un an (poursuite d'études en alternance).

Les emplois occupés par les diplômés correspondent majoritairement aux secteurs et débouchés de la licence professionnelle : Assistant QHSE, technicienne SSP, technicien bureau d'études, et Technicienne valorisation des matières organiques.